



L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE MOBILISE L'ESCADRON 17 DE WINNIPEG

En décembre 1997, la base de l'Escadron 17 de Winnipeg du ministère de la Défense nationale a conclu un contrat d'impartition éconergie avec MCW Energy Reduction Services (MCW) en vue de réduire les coûts en énergie et d'améliorer les installations de la base militaire.

La facture globale des services publics de l'Escadron 17 de Winnipeg s'élève à 3 millions de dollars par an; elle comprend l'approvisionnement en gaz naturel, en hydroélectricité, en mazout, en propane, en eau, ainsi que les services d'épuration des eaux usées.

Construction de Défense Canada gère le contrat d'impartition éconergie, qui est établi selon le modèle proposé par l'Initiative des bâtiments fédéraux, un programme d'efficacité énergétique élaboré et administré par Ressources naturelles Canada. L'Initiative des bâtiments fédéraux a ouvert la voie aux ministères fédéraux quant au recours aux contrats d'impartition éconergie dans leurs installations.

Aux termes du contrat d'impartition éconergie de l'Escadron 17 de Winnipeg, MCW versera la totalité du financement initial du projet. Le projet sera payé à même les économies d'énergie annuelles de 560 000 \$ que le projet permettra de réaliser. En plus du financement initial, MCW trouvera des possibilités d'économie d'énergie, verra à la conception et à la mise en application de mesures d'efficacité énergétique, surveillera des systèmes, formera le personnel d'entretien et

rendra compte de l'état d'avancement des travaux.

L'entente porte sur un contrat d'impartition éconergie à économies d'énergie partagées, en vertu duquel MCW conserve 95 p. 100 des économies d'énergie et d'eau jusqu'à ce que l'entreprise de gestion de l'énergie recouvre la valeur totale du projet (par le biais des économies de service public), ou jusqu'à l'expiration du contrat de services de gestion de l'énergie, selon la première éventualité. La base militaire conserve cinq pour cent des économies. Le coût total du projet s'élève à 5,9 millions de dollars, dont 3,6 millions seront consacrés aux mesures d'efficacité énergétique (voir le tableau 1), le reste devant servir à financer le projet.

En vertu du Programme Power Smart de Manitoba Hydro, le contrat d'impartition éconergie est admissible à une remise. On prévoit ainsi recevoir un encouragement financier d'environ 150 000 \$.

Le projet s'étend à environ 80 bâtiments tels des hangars, des entrepôts, des garages, des installations de formation, des bureaux et des manèges militaires répartis en cinq endroits, notamment à la Base du nord, à la Base du sud et au centre-ville de Winnipeg, Kenora et Thunder Bay. Les rénovations, qui ont commencé en février 1998, devraient être parachevées environ 10 mois plus tard.



Tableau 1. Mesures d'efficacité énergétique à l'Escadron 17 de Winnipeg

Mesure	Somme prévue
Modernisation ou nouvelle conception de l'éclairage	1 600 000 \$
Amélioration du système de chauffage central	450 000 \$
Modifications mécaniques ¹	150 000 \$
Commandes de régulation automatique	870 000 \$
Station de relèvement des eaux d'égout ²	240 000 \$
Intempérisation	100 000 \$
Comptage	200 000 \$
Total	3 610 000 \$

¹ Des substitutions de l'électricité par la vapeur et des portes basculantes munies d'un mécanisme de désenclenchement du chauffage lorsque les portes sont ouvertes constituent des exemples de modifications mécaniques.

² La station de relèvement des eaux d'égout raccordera le côté est de la Base du nord à la station d'épuration des eaux usées.

